



Les autorités administratives viennent d'interdire une marche annoncée par un collectif proche du parti au pouvoir le RDPC, dénommé « 300 +Diaspora » qui, en principe devait se tenir dans la capitale politique Yaoundé, demain 1er février, c'est-à-dire la veille d'une autre manifestation (marche marche) annoncée par la coalition autour de Maurice Kamto

Les raisons de cette interdiction restent inconnues, mais il faut dire que le collectif « 300 +Diaspora » avait déjà décroché de la sous-préfecture de Yaoundé 1er un récépissé de déclaration de cette manifestation dont le but était de donner une «réplique» aux manifestations du MRC

« Le Collectif 300 +Diaspora, plateforme regroupant Associations et organisations de la société civile camerounaise, condamne avec la dernière énergie, les actes de défiance à l'autorité de l'Etat du Cameroun et du vandalisme perpétrés par des individus se réclamant d'un parti politique de l'opposition, contre les institutions de la République et les représentations diplomatiques à l'étranger, en date du 26 janvier 2019 », avait-on lu dans un communiqué publié

Une situation qui avait provoqué un tollé général au sein des partis politiques de l'opposition. En effet, l'opposition était rapidement montée au créneau pour dénoncer "une autorisation de manifestations publiques purement sélectives". Le président régional du SDF pour le centre en

réponse avait invité les militants du parti des flammes à se préparer pour manifester sur le même itinéraire le même jour